



03071418

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de
le

Tournal
18 JUIN 2003

Réservé au Moniteur belge

Réservé au tribunal de commerce

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME

1. Inscription :

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à formes commerciale n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés n°

- ☐ Registre des sociétés agricoles n°

2 Dénomination de la société ou du groupement telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷

CUIGNET VINCENT

3 Forme juridique (en entier) ▷

Société Anonyme

4 Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷

Rue Maréchal de Saxe 16
7643 FONTENOY

5 Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷

RCT 71667

6 Numéro T V A ou numéro Registre national des personnes morales (T V A non assujetti) ▷

BE 441.665 645

7 Objet de l'acte ▷

Prorogation Nomination Mandats Administrateurs

Le texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Assemblée Générale extraordinaire du 04 juin 2003

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser, en cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, tabulés sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

La séance est ouverte sous la présidence de Mr V. CUIGNET
Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité,
DECIDE de proroger le mandat d'administrateur-délégué de Mr Vincent CUIGNET, chargé de la direction effective et permanente de l'activité de transport ainsi que de la gestion de la société

DECIDE de nommer comme administrateur de la société Mme Cécile WATTIEZ, qui accepte, en remplacement de Mr Robert CUIGNET, décédé

Les administrateurs sont nommés jusqu'à révocation de leur mandat

Vincent CUIGNET
Président

Grandeur minimum du caractère à respecter :
Direction Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'extrait d'acte comporte plus d'une page

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du compte